

			2020	tarifs exceptionnels
	A - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC			
	MANEGES OCCASIONNELS ET CIRQUES			
1	Auto-tamponnantes	forfait semaine	480,00 €	321,50 €
	Toutes attractions, dont carrousel (hors Ducasse)			
2	* Pour 2 mois de saison (juillet-août)	forfait = 2 mois	2 958,00 €	1 982,00 €
3	* Hors période	Le mois	367,00 €	246,00 €
	Stand, appareil automatique (grue, jeux,...) (hors Ducasse)			
4	* Pour 2 mois de saison (juillet -août)	forfait = 2 mois	1 224,00 €	820,00 €
5	* Hors période	Le mois	153,00 €	102,50 €
6	Attractions ponctuelles diverses 100 m² maximum (hors plage)	par jour	66,00 €	66,00 €
7	Cirques (Bois Magnier)	par jour	56,00 €	56,00 €
	OCCUPATIONS COMMERCIALES			
	Terrasses : chaises, tables et/ou glacières (autorisées uniquement du 1er mars au 30 novembre)			
8	* Secteur balnéaire	Le m² / mois	12,50 €	0,00 €
9	* Autres secteurs de la ville		8,50 €	0,00 €
	Terrases "hiver" (du 01/01 au 31/12 avec une fermeture annuelle d'un mois maximum)			
10	* Esplanade	le m² / mois	10,00 €	0,00 €
11	* Avenue Francis Tattegrain			0,00 €
12	Rôtissoire	L'appareil / an	265,00 €	0,00 €
13	Dispositifs mobiles	par appareil / an	56,00 €	0,00 €
	Etals, portants (autorisées uniquement du 1er mars au 30 novembre)			
14	* Commerçants (en limite de façade)	Le m² / mois	8,50 €	0,00 €
15	* Ventes sur table ou au sol (Esplanade, avenue Tattegrain) hors période RICV		11,50 €	11,50 €
16	Exposition commerciale (tableaux ou autres) / vente ambulante lors d'évènements festifs	Le m² / jour	4,00 €	4,00 €
	Friterie sur l'Esplanade			
17	* Du 1er mars au 30 novembre	Forfait	11 680,00 €	0,00 €
18	* Au-delà de cette période	Le mois supplémentaire	560,00 €	0,00 €
19	* Véhicule (en plus de la friterie, type remorque)	par mois / véhicule	130,00 €	0,00 €
	Friterie aux Sternes			
20	* Du 1er mars au 30 novembre	Forfait	5 845,00 €	0,00 €
21	* Au-delà de cette période	Le mois supplémentaire	285,00 €	0,00 €
22	* Véhicule (en plus de la friterie, type remorque)	par mois / véhicule	130,00 €	0,00 €
	Friterie à Terminus			
23	* Du 1er mars au 30 novembre	Forfait	2 350,00 €	0,00 €
24	* Au-delà de cette période	Le mois supplémentaire	110,00 €	0,00 €
25	* Véhicule (en plus de la friterie, type remorque)	par mois / véhicule	130,00 €	0,00 €
	Glaces, gaufres, pizzas aux Sternes, à Terminus et parking Sylvia			
26	* Du 1er mars au 30 novembre	Forfait	2 400,00 €	0,00 €
27	* Au-delà de cette période	le mois supplémentaire	75,00 €	0,00 €
	Vente de glaces (promenade Debeyre)			
28	* Autorisées uniquement du 1er mars au 30 novembre	Forfait	2 400,00 €	0,00 €
29	Train touristique	Forfait annuel	2 300,00 €	1 541,00 €
30	Location de cycles	le m² / mois	15,50 €	10,00 €
31	Taxi	Le véhicule / an	143,00 €	143,00 €
32	Jardin familial	Forfait = 1 an	15,00 €	15,00 €
33	Jardin familial attribué entre juin et décembre	Forfait	8,00 €	8,00 €
34	Jardin familial divisé par 2	Forfait = 1 an	8,00 €	8,00 €
35	Jardin familial aménagé	Forfait = 1 an	48,00 €	48,00 €
36	Jardin familial aménagé attribué entre juin et décembre	Forfait	24,00 €	24,00 €
37	Jardin familial adapté	Forfait = 1 an	5,00 €	5,00 €
38	Télescope	L' appareil / an	205,00 €	205,00 €
	OCCUPATIONS PONCTUELLES			
39	Echafaudage (abattement de 50 % à partir du 91ème jour consécutif)	Le m² / jour	0,50 €	0,50 €
40	Dépôt de matériel divers (grue et périmètre de sécurité, base de vie de chantier) (abattement de 50 % à partir du 91ème jour consécutif)			
41	Déménagement ou autre neutralisation d'une place de stationnement	La place occupée / jour	10,00 €	10,00 €
42	Grue, nacelle (sans base de vie)	L'appareil / jour		
43	Benne	L'appareil / jour	15,00 €	15,00 €
44	Tranchée (sauf concessionnaires pour travaux publics)	Le mètre linéaire / jour	7,00 €	7,00 €
45	Vente de fleurs près du cimetière (Toussaint - Rameaux)	La journée	30,00 €	30,00 €
46	Ducasses (baraques foraines, manèges et autres attractions)	Le m² / quinzaine	2,00 €	2,00 €
	PENALITES			
47	Astreinte pour défaut et/ou retard de paiement	par mois	10,00%	
	B - VENTE AU DEBALLAGE			
48	Vente au déballage	par jour	1 430,00 €	1430
49	Braderie des enfants	par jour	gratuit	gratuit
	C - STATIONNEMENT DES AUTOCARAVANES du 1er MARS au 30 NOVEMBRE			
50	Parking de la Baie d'Authie	le véhicule / jour	10,00 €	10,00 €
51	Parkings de délestage pour manifestations exceptionnelles	le véhicule / jour	10,00 €	10,00 €

DSP PLAGE			
Lot 3 - stade de plage	15/06 au 15/09	5 000,00 €	3 350,00 €
Lot 2 - petite restauration et location de matériel de plage	15/03 au 30/09	8 000,00 €	2 886,00 €
Mini golf	1er/03 au 31/10	12 200,00 €	4 087,00 €